

Un curé, la guerre et le monument aux braves

Pendant la guerre 14-18, les deux seules Croix Victoria décernées à des Canadiens français ont été gagnées par des soldats du Bas-du-Fleuve, le capitaine Jean Brillant (Bic) et le caporal Joseph Keable (Causapscal). Pour perpétuer le souvenir de ces deux héros et de tous les autres soldats de la région morts au champ d'honneur, les gens de Rimouski lancent, en 1919 une souscription pour ériger un monument aux braves du district de Rimouski. Un comité est formé et il est présidé par J.-C. Taché et le Dr L.-J. Moreault) un des secrétaires est L.-G. Trudeau; de plus, seront demandés pour agir comme vice-présidents "Messieurs les Curés et les Maires des paroisses du District ainsi que les pères ou représentants des soldats décorés" (1).

Invité comme tous les autres curés à accepter la vice-présidence du comité général et à aider à l'organisation d'un comité local, l'abbé Jos.-D. Michaud, curé de Val-Brillant, répond au secrétaire par une diatribe contre la participation à la guerre et contre Rimouski (document I).

Quelques mois plus tard, le curé Michaud donne les mêmes explications à Jules-A. Brillant, d'Amqui, frère du capitaine Jean Brillant; le style de l'abbé est encore plus clair (document II).

Ulcéré par les propos du curé Michaud, Jules-A. Brillant lui répond par une longue lettre qui parle par elle-même (document III).

DOCUMENT I (2)

(copie)

Val-Brillant, le 10 avril 1919.

Monsieur L.G. Trudeau, Secrétaire

L'Oeuvre du Monument des Soldats du D. de Rimouski.
à Rimouski.

Cher Monsieur,

Je reçois ce jour votre lettre de ce mois (**sic**) me demandant d'accepter la vice-présidence du comité général exécutif de l'Oeuvre du Monument des Soldats du District de Rimouski, et d'aider à l'organisation d'un comité local, pour seconder les efforts du comité général.



Je suis heureux, cher Monsieur, que vous me fournissiez l'occasion de vous dire tout ce que je pense de ce projet. L'Oeuvre n'en souffrira pas, je l'espère, et moi j'aurai la satisfaction de vous dire tout ce que j'ai sur le coeur à ce sujet.

D'abord, laissez-moi vous dire que je n'accepte pas la vice-présidence que vous m'offrez, ni la tâche de seconder le comité général exécutif. Au contraire, je m'engage à faire tout mon possible pour que ma paroisse ne fournisse pas un seul sou pour l'oeuvre que vous poursuivez.

Vous aimerez sans doute à connaître mes raisons. C'est juste. En voici quelques-unes.

1.- Je ne suis pas convaincu qu'il faille graver dans le bronze ou dans l'airain les traits des volontaires canadiens qui sont allés mourir en France pour la cause de l'Angleterre. Ils y sont allés de leur plein gré, malgré les récriminations de leurs parents qu'ils ont laissés, pour un grand nombre, dans la misère et pour lesquels ils ont été un sujet de larmes et de chagrins. Ils y sont allés malgré la constitution du pays qui le leur défendait, entraînés par une poignée de saltimbanques politiques. La plupart n'ont pas même eu connaissance de leur enrôlement: ils se sont réveillés soldats.... Et pourquoi sont-ils allés l'autre côté des mers? Pour défendre notre pays contre la barbarie allemande, comme le dit votre communication? On pouvait dire cela, lorsqu'il s'agissait de forcer l'enrôlement.... Mais maintenant que la guerre est terminée, gardons-nous de passer pour des naïfs en faisant encore de pareilles affirmations... A part les profiteurs de guerre, les saltimbanques politiques, et une certaine classe de naïfs, on n'en trouve guère aujourd'hui qui croient à la barbarie allemande. Il y a belle lurette que le Kaiser n'est plus le croquemitaine qu'on disait. Demandons-le aux Alsaciens et aux Lorrains. Ils doivent être les premiers à maudire nos braves soldats d'avoir contribué à leur enlever leurs écoles où ils apprenaient librement leur religion, pour leur imposer l'école athée du gouvernement français.... Tenez, ce serait trop long que de vider toute cette question. Ne me parlez plus, s'il vous plaît, de barbarie allemande, encore moins de générosité anglaise. L'héroïsme de nos volontaires: Je n'en suis pas convaincu non plus. Avant d'élever un monument à la mémoire de ces jeunes gens qui ont abandonné leurs familles et leur pays, qui ont laissé l'un et l'autre dans un moment où leur présence était le plus nécessaire, qui sont allés se souiller et le corps et l'âme sans y être forcés et qui sont revenus gangrener nos bonnes campagnes; élevons un monument à la mémoire de nos jeunes gens qui sont restés attachés au sol, qui l'ont défriché et ensemencé sous la menace des policiers militaires, qui ont nourri notre pays pendant des années de trouble, qui ont eu le courage de braver la prison pour ne pas désertier la tâche ardue qui leur incombait de lutter contre la famine qui menaçait le monde. Proposez d'élever un monument à ces braves, et je suis des vôtres. Je vous promets que ma souscription personnelle sera substantielle. Mais de grâce ne me

parlez plus de l'héroïsme de nos volontaires. Vous savez bien (mieux) que moi quoi en penser. Ne passons pas pour plus gogos que nous le sommes. Et d'une....

2.- J'ai une deuxième raison pour m'opposer à la réalisation du projet de votre comité. Nous avons été absolument opposés à la conscription et à la participation dans notre district. Vous le savez mieux que moi. Vous demeurez à Rimouski, et vous savez ce que Rimouski a pensé de l'embarquée de nos parternels gouvernants... Relisez ces articles de votre unique journal "Le Progrès du Golfe", et vous y verrez l'expression de l'opinion du district à ce sujet. Je ne sache pas non plus qu Rimouski aie eu un si grand nombre de volontaires et de conscrits. Et on a fait ailleurs comme à Rimouski. Nous avons été opposés à la participation du Canada à cette guerre où les intérêts de la Grande-Bretagne étaient bien plus en jeu que les nôtres. Si nous avons eu raison alors, les jeunes gens qui ont déserté le poste d'honneur pour s'en aller dans cette galère, avaient tort. Et s'ils avaient tort, s'ils désertaient le poste d'honneur, je me demande pourquoi les honorer de cette façon. Pardonnons-leur de nous avoir laissés dans un moment où nous avions besoin d'eux, de n'avoir pas eu la délicatesse de respecter nos sentiments en s'abstenant d'aller essayer cette vie de camps qui les attirait; mais de grâce, gardons nos monuments pour ceux qui les ont mérités. Et de deux....

3.- Enfin, j'ai une troisième raison. Si les deux autres sont inspirées par un grand fond de déloyauté, comme ne manqueront pas de le dire quelques membres de votre comité, cette dernière au moins part d'un bon naturel. Jugez-en plutôt.

Je ne veux pas contribuer d'aucune façon à votre oeuvre, parce que j'en veux laisser tout le mérite à Rimouski.... C'est bien juste. Nous de Val-Brillant nous avons construit de nos deniers une église, un presbytère, un couvent, une académie, et nous érigerons bientôt un monument au Sacré-Coeur qui nous coûtera près de \$4000.00. Nous n'avons pas tendu la main à Rimouski, ni ailleurs. Nous voulons avoir seuls le mérite de notre oeuvre. Il me semble que Rimouski devrait avoir le même orgueil? Et il ne semble pas que les citoyens de cette ville aient eu encore l'occasion de faire beaucoup pour des oeuvres de ce genre. Construction d'une cathédrale par le gouvernement fédéral, de communautés religieuses par le diocèse (qu'on a su taxer cependant), d'un parc pour la Commission des Chemins de fer, etc., etc... Que vous reste-t-il donc pour vous? Il me semble que votre comité va blesser les sentiments de générosité du peuple rimouskois. En somme, c'est pour Rimouski ce monument et, entre nous, c'est pour orner une de vos places publiques que vous songez à l'ériger. La pensée d'honorer nos "héros" n'est qu'un prétexte, n'est-ce pas? Eh bien! puisqu'il s'agit seulement d'un embellissement pour Rimouski, laissons donc à vos concitoyens le mérite de le faire seuls. Toutes les paroisses du diocèse ont déjà fait tant pour vous... Si Rimouski a l'honneur d'être ville, vous avouerez que vous

le devez au diocèse qui vous a construit les édifices qui font de votre ville ce qu'elle est. Je pourrais aller même plus loin. Si vous avez un aqueduc, un service d'éclairage électrique, c'est parce que vous avez su taxer les institutions de charité et religieuses dont le diocèse vous avait dotés. Ne trouvez-vous pas que nous avons fait notre part en vous donnant le nécessaire. Contribuez au moins pour l'agréable.

Voilà, Cher Monsieur, quelques-unes des raisons qui m'engagent à ne rien faire pour l'oeuvre proposée. Je sais que ma lettre n'aura pas le don de vous plaire, mais je la crois nécessaire. Bien d'autres curés sont dans les mêmes sentiments, j'en ai acquis la certitude, mais n'auront peut-être pas le courage de vous le dire. Comme il faut quelqu'un pour protester, je n'hésite pas à me charger de la tâche. Je sais que je m'expose, mais je suis prêt à tout.

Veillez me croire, Cher Monsieur,

Votre tout dévoué en N.S.
Jos-D. Michaud, ptre,
curé.

DOCUMENT II

Personnelle

Val-Brillant, le 4 novembre 1919.

Monsieur J.A. Brillant,
à Amqui.

Cher Monsieur,

Je vous dois des explications sur mon attitude relativement à l'affaire du Monument des Braves, de Rimouski. Il y a longtemps déjà que je veux le faire, sans en avoir pu trouver le temps. Le dernier paragraphe de votre lettre du 29, au sujet de l'installation électrique de notre Monument au Sacré-Coeur, m'en fournit une magnifique occasion.

D'abord, j'espère que vous ne doutez pas de la haute considération que j'ai pour votre frère, mort en brave sur le champ de bataille. Personne n'admire plus que moi sa bravoure et la noble façon dont il a donné sa vie. On pourra discuter sur les raisons qui l'ont décidé à s'enrôler, comme tous les autres d'ailleurs; mais sur sa bravoure, non. Il ne m'est pas permis de ne pas l'admirer et c'est le sentiment que j'entretiens pour lui. Voilà une affirmation dont vous ne devez pas douter.

Il me reste à vous expliquer alors mon attitude au sujet du Monument qu'on veut lui élever à Rimouski, conjointement avec tous ceux qui sont morts pour la même cause. Je crois savoir que vous avez lu la lettre que j'ai adressée au secrétaire du comité à ce sujet. Inutile de vous en rappeler le contenu. Vous savez que j'ai refusé de m'intéresser à l'oeuvre proposée, pour deux raisons principales.

La première raison de mon refus est venue de ce que le projet était en contradiction flagrante avec les principes de ses promoteurs. Inutile de

vous rappeler tout ce que cette engeance de Rimouski a pensé et dit de la participation du Canada à cette guerre. Il serait intéressant de publier et dit de la participation du Canada à cette guerre. Il serait intéressant de publier ce qui a été dit à ce sujet par la plupart des membres du comité. C'est d'ailleurs ce que tout le peuple canadien a pensé et dit. Nous nous sommes élevés contre la participation, parce que nous avons nos raisons. Nous avons prétendu que nous faisons là notre pire erreur politique. Si nous avons fait erreur, je ne vois pas comment on peut logiquement glorifier les victimes de l'erreur? Nous avons chanté sur tous les tons que nos jeunes gens devaient rester au pays et cultiver le sol pour nourrir le monde menacé de la famine. Comment pouvons-nous logiquement décerner des monuments à ceux qui n'ont pas tenu compte de nos principes et qui sont partis malgré nous? Remarquez que je ne fais pas d'application pour aucune des victimes en particulier. Il en est parmi ces jeunes gens qui avaient des convictions eux aussi, convictions que je respecte. Mais je parle d'une façon générale. Et je prétends que les promoteurs du projet ont manqué de logique.

Mais qu'importe la logique pour les citoyens de Rimouski? Cette minuscule cité a des ambitions que ses faibles ressources ne parviennent pas toujours à satisfaire. Vous savez qu'actuellement elle voudrait avoir un hôtel pour loger les voyageurs. N'a-t-elle pas eu la puérole hardiesse de demander au gouvernement provincial de lui en construire un? C'est le système économique par excellence. On le connaît ce système à Rimouski. Rien de ce qui a été fait à Rimouski ne l'a été par les citoyens. Tout a été mis à contribution: gouvernement fédéral pour la construction de la cathédrale, l'évêque pour le parachèvement de cet édifice, le diocèse pour toutes communautés, les communautés religieuses pour l'aqueduc et l'éclairage électrique, la Commission des Chemins de fer pour un parc qui ne se fera pas tant que les étrangers ne l'aient pas construit, etc, etc... Il manquait un monument dans la métropole... Un monument c'est sacré, dirai-je après vous. C'est sacré parce que cela incarne une idée... Mais qu'importe l'idée pour ces gens là? Vite on essaie de mettre en oeuvre le procédé économique par excellence, et l'on passe la poche à tout le district. Vous savez le succès qu'à eu cette manoeuvre dont le diocèse commence à être fatigué. La cause eût-elle été des meilleures que le succès eût été le même. Et quelle raison d'ailleurs d'aller élever ce monument à Rimouski? Les deux principaux de nos morts ne sont-ils pas de la Vallée? Et qu'est-ce que Rimouski a fait pour la cause de la civilisation? Allez demander aux forêts (sic) de Sainte-Blandine les hauts faits d'armes de Rimouski. C'est là que les braves de la métropole ont passé le moment critique de la guerre.

Croyez-vous qu'après tout cela il était facile d'aller donner dans les idées des escrocs pour qui la glorification de nos braves n'est qu'un prétexte bêtement déguisé de se faire orner une de leurs places publiques?

Voilà, Mon cher Monsieur, la raison de ma conduite. Je sais que vous ne me la demandez pas; mais à titre de co-paroissien, je vous dois ces explications qui vous feront comprendre mieux mon attitude.

Veuillez me croire dans ces dispositions

Votre tout dévoué en N.S.
(signé) Jos. D. Michaud, ptre
curé

DOCUMENT III

(brouillon)

Monsieur le Curé,

Je n'ai pas été médiocrement surpris de votre lettre à M. Trudeau de même que celle adressée à moi-même. J'espérais qu'il y avait dans votre coeur un petit coin réservé aux idées nobles, héroïques et généreuses, mais vous me forcez à constater avec peine que vous traînez dans le terre-à-terre, dans les idées égoïstes et mesquines, dans tout ce qui est étroit et petit. Si vous étiez susceptible à la pitié, je vous plaindrais de tout mon coeur. Mais votre âme me semble aussi fermée à ce sentiment qu'elle ne l'est aux autres. La vie pour vous semble se résumer à une suite d'affaires financières qu'il faut mener à bonne fin; il n'y a pas de place pour l'idéalisme, les choses délicates et spirituelles qui nous dérobent de temps à autre la laideur de l'existence. Je sais que des remarques de ce genre ne parviendront guère à perce(r) la dure écorce de votre épiderme. Je vais donc prendre une par une les raisons qui ont motivé votre refus à une participation qui vous eût réhabilité dans l'opinion publique. Pour ne pas défigurer votre pensée et ne rien lui enlever de sa noblesse d'allure je vais procéder avec ordre.

Premièrement vous n'êtes pas convaincu qu'il faille graver dans l'airain nos volontaires canadiens qui ont laissé leurs parents dans la misère et le chagrin, etc.

Aviez-vous déjà oublié, M. le Curé, qu'il n'y a pas absolument longtemps vous étiez un champion ardent de la participation à la guerre, vous considérez comme un devoir d'envoyer des troupes protéger les petites nations, que ce devoir était d'un caractère moral comme disait l'Action Catholique. Dans ce temps-là vous lisiez l'Action et la faisiez lire à vos paroissiens. Vous étiez l'admiration de nos jeunes militaires. Ils vous citaient à l'appui de leur décision. Votre attitude n'était pas une fausse pose j'espère, et dans le monde ecclésiastique vous n'en étiez que plus respecté. Cette attitude était l'expression de votre sincérité et de votre bonne foi. Or, vous avez changé, depuis. Je suppose que ce changement s'est fait dans le sens de la raison et de la vérité. Vous admettez donc qu'à une époque de votre vie vous vous êtes trompé. Or, si vous vous êtes trompé, vous qui par votre éducation et votre situation dans le monde, devez être un homme éclairé, ne pouvez-vous pas charitablement supposer que des gens sans trop d'expérience se fussent aus-

si trompés, sur la justice des motifs qui les ont déterminés à s'enrôler. Or, leur erreur, si erreur il y a, n'enlève pas la beauté de leur geste, la grandeur de leur action, de leur dévouement, de leur sacrifice. Vous êtes assez bon théologien pour savoir que l'intention donne le caractère à l'acte. Or, l'intention de ces jeunes gens était noble et désintéressée. Croyez-vous qu'ils n'eussent pas mieux aimé rester tranquilles chez-eux, les pieds chauds et l'estomac plein comme tant de ceux qui les critiquent et les blament.

J'ai admis un moment que leur erreur pût être fondée. Je reviens sur ce point car il est discutable. Vous savez comme moi qu'il y a eu en Canada des hommes éminents et de poids qui se sont rangés les uns, pour, les autres, contre la participation à la guerre. Vous même vous avez appartenu successivement à l'un et à l'autre camp. Or, ces jeunes sont aussi justifiés d'avoir suivi les uns plutôt que les autres. Et comme la vérité dans le cas présent, fut une chose très discutée, et qu'on ne sait pas encore de quel côté, elle réside, ils ont autant de chances d'être dans le vrai que leurs adversaires.

Vous dites, qu'il ont laissé leurs parents dans la **misère**. Je crois que ce mot **misère** est bien inconsideré. La justesse de votre pensée devrait vous mettre en garde contre de tels assertions. Nommez donc une famille ou plusieurs qui fussent dans la nécessité de mendier après le départ de leur fils pour la guerre ou même, qui fussent dans des circonstances plus difficiles et gênées qu'avant. Non, décidément, il faut penser avant d'écrire. Mais ce n'est pas la plus grave et la plus étourdi(e) de vos assertions. Vous dites qu'ils n'ont pas eu connaissance de leur enrôlement, qu'ils se sont réveillés soldats. Avez-vous bien pesé la gravité de votre accusation? Un honnête homme ne dit jamais des choses si catégoriques et si certaines d'elles-mêmes sans mentionner des preuves irrefragables. Or, de preuves vous n'en donnez pas. Je vous défie de nommer un seul jeune homme qui se soit éveillé militaire. Vous deviez avoir conscience quand vous avez fait cette insinuation, que vous commettiez une fausseté et une ignominie. Cependant vos préjugés sont tels, qu'ils ne vous ont pas arrêté devant une bassesse. Mais ce n'est pas tout. A côté des accusations sans fondement, il y a des accusations criminelles que si elles étaient exploitées, pourraient vous faire condamner devant les tribunaux pour diffamation.

Vous dites sans sou(r)ciller qu'ils sont revenus gangrenés. Et vous ne mettez pas un seul argument à l'appui de votre sournoise insinuation. "Mentez, il en restera toujours quelque chose". Qu'en savez-vous si ils sont revenus gangrenés? Mentionnez donc une autorité médicale? Depuis leur retour ces jeunes gens ont vécu parmi nous et personne n'a été contaminé. Je crains fort que vos assertions soient plus contaminieuses que leur personne. Je vous défie de préciser votre accusation contre un seul des soixante jeunes gens de notre paroisse qui se sont enrôlés. Tous ont l'estime de leur curé. Ils sont revenus du front, ont pris des terres, se sont créés des positions et vivent honorablement.

Je ne vous citerai que l'exemple du jeune Langlais qui a passé quatorze mois dans les tranchées, vingt-trois mois prisonnier en Allemagne, et qui revenu au pays a occupé une position de confiance, et s'est créé depuis un petit négoce à son compte, s'est marié et est un honnête citoyen, respecté de tous. Je ne comprends pas l'amertume et la haine que vous avez contre ces pauvres et dignes jeunes gens. Et votre fiel ne se déverse non seulement sur ceux qui sont vivants, il éclabousse aussi les morts. Et la guerre, loin d'avoir eu l'influence délétère que vous insinuez, semble avoir formé ces jeunes hommes, les avoir rendus plus sérieux, diligents et désireux de se créer une belle situation. Que puissions-nous en dire autant de ceux qui sont restés au pays!

Je n'ai rien à démêler dans votre troisième motif d'abstention. C'est le coup de pied d'âne donné en passant à Rimouski. Vos griefs contre cette petite ville semblent partir d'un vulgaire esprit de jalousie. Cela suffit pour en déterminer la qualité. Je me permettrai de vous dire toutefois que si cette ville n'avait pas fait les frais d'une construction d'aqueduc les communautés religieuses eussent été fortement embarrassées d'en construire un à leurs frais. Les religieux et les religieuses sont des citoyens qui ont droit de jouir des (progès) modernes, et comme tels ils ont aussi l'obligation d'aider de leur quote-part à la subsistance des utilités publiques. Vous voudriez peut-être que les pauvres ouvriers au salaire minime, accablés de famille payassent pour vous et les vôtres les taxes qui vous incombent. Décidément c'est toujours le même esprit de charité chrétienne qui vous anime. D'ailleurs c'est l'éternelle histoire de jouir de tous les avantages sans en porter le fardeau. En somme, les taxes que payent les communautés religieuses se (**sic**) sont les braves gens qui les payent, parce qu'ils soutiennent ces communautés de leurs deniers. Pourquoi tant de récriminations? En outre la ville de Rimouski n'est pas responsable de taxes que payent ses multiples communautés religieuses. Ces obligations sont prévues par des lois en vigueur dans tout le pays. Prenez-vous en aux législateurs.

Il y a un autre point de votre lettre que je ne voudrais pas laisser passer inaperçu. Vous accusez le gouvernement français d'avoir enlevé les écoles aux catholiques d'Alsace et de Lorraine. Vous semblez tellement aimer à voir le mal par-

tout que vous l'anticipez. D'abord le gouvernement français n'a pris aucune attitude vis-à-vis les écoles alsaciennes et lorraines. Ces provinces lui ont fait la demande de laisser subsister le statu quo religieux. Tout semble indiquer que le gouvernement va obtempérer à ce désir (voir le Devoir). A ce sujet Jean Guiraud dans la Croix de Paris dit : "une pareille formule concilie à merveille les droits de tous, etc."

Quant aux barbaries allemandes que vous mettez en doute, un homme tant soit peu au courant des derniers événements historiques ne saurait s'y méprendre. Lisez, je vous prie les livres de l'abbé Baudrillart et de tant d'autres.

Le plus triste de toute cette affaire est que vous vous servez de votre ministère, de votre autorité, de la chaire de vérité pour calomnier ces braves jeunes gens qui ne le méritent pourtant pas, pour détourner vos paroissiens d'une petite contribution à une oeuvre que tout le monde a à coeur.

D'ailleurs, M. le Curé, votre lettre à M. Trudeau ne vous fait guère honneur et n'ajoute rien à votre personnalité.

Vous avez si conscience de faire une chose louche que vous dites vers la fin "Je n'hésite pas à me charger de la tâche". En effet, vous êtes incroyablement qualifié pour remuer tout ce lingesale.

Je dois cependant vous remercier des excellentes choses que vous dites de mon frère. Il est un de ceux qui ont cru à un devoir impérieux, et agir autrement qu'il ne l'eût fait, eût été faire un compromis avec sa conscience.

J'ai dit franchement tout ce que je pensais comme vous d'ailleurs. J'espère que vous (êtes) assez galant homme pour ne pas vous en offusquer."

Malgré l'abbé Michaud, la souscription s'avéra un succès et le monument aux Braves fut inauguré le 24 septembre 1920.

Nive Voisine
Département d'histoire
Université Laval.

1. Programme Officiel publié à l'occasion du dévoilement du monument aux soldats du district de Rimouski morts à la guerre.

2. Les textes qui suivent sont tirés des Archives Brillant. Monument aux Braves.